COMITÉ : Inclusion Numérique
PROBLÉMATIQUE : Comment les États peuvent-ils mettre en œuvre le numérique à l'école tout en garantissant l'inclusion numérique de tous les élèves ?
PRÉSIDENTS : Mazen KANANI, Sarah WEISROCK & Verónica HERNÁNDEZ

PRESIDENCE



Bonjour à tous les délégués !
Je m'appelle Mazen Kanani et je serai l'un de vos présidents pour le comité Inclusion numérique lors de la conférence FerMUN 2027. J'ai 17 ans et je suis élève dans la section britannique du Lycée International de Ferney-Voltaire. Je suis de nationalités canadienne, soudanaise et mexicaine. En raison de la profession de mes parents, j'ai vécu aux quatre coins du monde, notamment en Jordanie, au Bangladesh et en République démocratique du Congo. Ces expériences m'ont appris à garder l'esprit ouvert et m'ont rappelé la chance immense dont jouissent certains d'entre nous. Je pratique la natation en club et je joue du piano depuis dix ans ! Pendant mon temps libre, j'aime beaucoup la course à pied et l'escalade.

Cette année, notre comité se penchera sur les enjeux de l'inclusion numérique, plus particulièrement dans le secteur de l'éducation et sur la manière dont les pays peuvent intégrer les technologies numériques à l'enseignement.

À notre époque, la technologie transforme de nombreux aspects de notre vie, et ce phénomène est particulièrement visible dans le domaine de l'éducation. Elle apporte de nouveaux services ainsi que de nouvelles compétences à maîtriser (programmation, développement d'applications, analyse de données). C'est pourquoi un nombre croissant d'emplois exigent ces compétences et connaissances numériques. Par conséquent, l'utilisation d'outils numériques dans l'éducation est indispensable pour permettre aux jeunes d'accéder à des emplois décents et à des opportunités économiques à l'ère de la transformation numérique. J'espère sincèrement que ce rapport de recherche vous permettra de mieux comprendre ce sujet et qu'il vous aidera dans vos recherches concernant le pays qui vous a été attribué. J'ai hâte de vous retrouver tous en janvier au siège de l'Union internationale des télécommunications (UIT) !

MOTS CLES

L'Organisation des Nations unies (ONU) est la seule source des définitions ci-dessous.

Inclusion numérique: L'ONU[1] définit l'inclusion numérique comme un accès équitable, significatif et sécurisé permettant à chacun, partout dans le monde, d'utiliser, de diriger et de concevoir des technologies et des services numériques, ainsi que de bénéficier des possibilités qui y sont associées.

Numérisation : Adaptation d'un système, d'un processus, etc., afin qu'il puisse fonctionner à l'aide d'ordinateurs et d'Internet.

Littératie numérique : Utilisation confiante et critique d'un large éventail de technologies numériques à des fins d'information, de communication et de résolution de problèmes élémentaires dans tous les aspects de la vie.

Cybersécurité : Ensemble d'outils, de politiques, de concepts de sécurité, de mesures de protection, de lignes directrices, d'approches de gestion des risques, d'actions, de formations, de bonnes pratiques, de mécanismes d'assurance et de technologies pouvant être utilisés pour protéger l'environnement numérique ainsi que les actifs des organisations et des utilisateurs.

Compétences numériques : Ensemble de capacités permettant d'utiliser des appareils numériques, des applications de communication et des réseaux afin d'accéder à l'information et de la gérer.

Bureau des technologies de l'information et des communications (OICT) : Ce bureau supervise les programmes, les systèmes, les applications et la prise de décision liés aux technologies de l'information et de la communication. Il veille à ce que les collaborateurs du monde entier disposent des outils informatiques et de communication nécessaires pour mener à bien leurs missions respectives.

Infrastructure publique numérique (IPN) : Systèmes numériques partagés, sécurisés et interopérables, capables de favoriser la fourniture inclusive de services publics et privés ainsi que l'accès à ces services dans l'ensemble de la société.

[1] Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de l'Organisation des Nations Unies – Base de données terminologique des Nations Unies. Disponible sur : https://unterm.un.org/unterm2/en/about (consulté le 07/07/2026)

Fracture numérique : Écart entre les personnes qui peuvent utiliser efficacement les technologies de l'information et de la communication, telles qu'Internet, et celles qui ne le peuvent pas.

APERÇU GLOBAL

Pourquoi la fracture numérique est-elle cruciale ?

La pandémie de COVID-19, en 2020, a été une période durant laquelle l'apprentissage est presque instantanément passé du papier à l'écran, mettant en évidence l'importance de l'apprentissage numérique. Cependant, les inégalités d'accès aux technologies nécessaires à l'apprentissage et à la communication restent bien présentes. C'est pourquoi la fracture numérique est redevenue un problème critique depuis la pandémie, alors qu'elle ne cesse de s'élargir depuis de nombreuses années. Au fil du temps, cette fracture entraîne des difficultés pour les élèves, qui peinent à accomplir des tâches telles que rendre des devoirs numériques ou effectuer des recherches en ligne. Il est essentiel de résoudre ce problème, car il peut avoir des conséquences sur l'emploi futur ainsi que sur l'exercice plein et entier des droits et des possibilités au sein de la société.[2]

Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT)[3]87% des jeunes disposent d'une connexion Internet à domicile dans les pays à revenu élevé, contre seulement 6% dans les pays à faible revenu. Cet écart en matière d'accès aux technologies constitue un facteur majeur d'aggravation des inégalités sociales.

La fracture numérique peut entraver la participation d'une famille à la société et limiter son capital social et économique. Dans la plupart des pays à revenu intermédiaire ou élevé, la maîtrise du numérique et les compétences numériques sont essentielles pour obtenir un emploi. En outre, un rapport de l'UNICEF[4] publié en 2020 montre qu'à l'échelle mondiale, parmi les enfants en âge scolaire issus des ménages les plus riches, 58% disposent d'une connexion Internet à domicile, contre seulement 16% des enfants issus des ménages les plus

[2] UNICEF – **Combien d'enfants et de jeunes ont accès à Internet à domicile ?** Estimation de la connectivité numérique pendant la pandémie de COVID-19. Disponible sur : https://data.unicef.org/resources/children-and-young-people-internet-access-at-home-during-covid19/ (Publié en décembre 2020)

[3] Union internationale des télécommunications – Note d'information thématique : Inclusion numérique des jeunes. Disponible sur : https://www.itu.int/en/mediacentre/backgrounders/Pages/digital-inclusion-of-youth.aspx (consulté le 07/07/2026)

[4] Nations Unies et Union internationale des télécommunications – COMBIEN D'ENFANTS ET DE JEUNES ONT ACCÈS À INTERNET À DOMICILE ? Disponible à l'adresse : https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/UNICEF/How-many-children-and-young-people-have-internet-access-at-home-2020_v2final.pdf (Publié en décembre 2020)

pauvres. Plus souvent qu'autrement, l'accès d'un enfant à Internet est lié au niveau de vie de ses parents.

Par exemple, dans de nombreux pays, l'enregistrement d'une carte SIM nécessite des documents d'identité. Cela exclut de nombreux réfugiés, car ceux-ci n'ont parfois plus accès à leurs documents d'identité officiels. Des initiatives telles que Connectivity for Refugees[5], menées conjointement par l'UIT, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et la GSMA, soulignent que, dans de nombreux cas, une grande majorité des familles déplacées doivent faire face à des choix difficiles : payer pour des données mobiles ou payer pour des besoins essentiels comme la nourriture, l'eau et les fournitures scolaires. Ainsi, dans certains pays touchés par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine, les outils numériques ne sont pas toujours une priorité, car les populations doivent d'abord satisfaire leurs besoins fondamentaux de survie.[6]

Quel est l'impact sur l'éducation ?

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO[7] publié en 2023 a étudié le thème suivant : *La technologie dans l'éducation : qui est aux commandes ?* Le rapport s'est intéressé plus précisément à la mise en œuvre des technologies dans l'éducation et à leur efficacité à différents niveaux.

Le graphique à barres présenté à la page suivante dans le rapport de l'UNESCO met en évidence l'inégalité d'accès aux ressources numériques à travers le monde. Avec une moyenne d'environ 0,8 ordinateur par élève, d'importantes différences sont observables entre les pays.

Dans des pays comme le Maroc et le Brésil, pratiquement aucun ordinateur n'est disponible pour les élèves, ce qui limite leur accès à des sources d'apprentissage plus diversifiées.

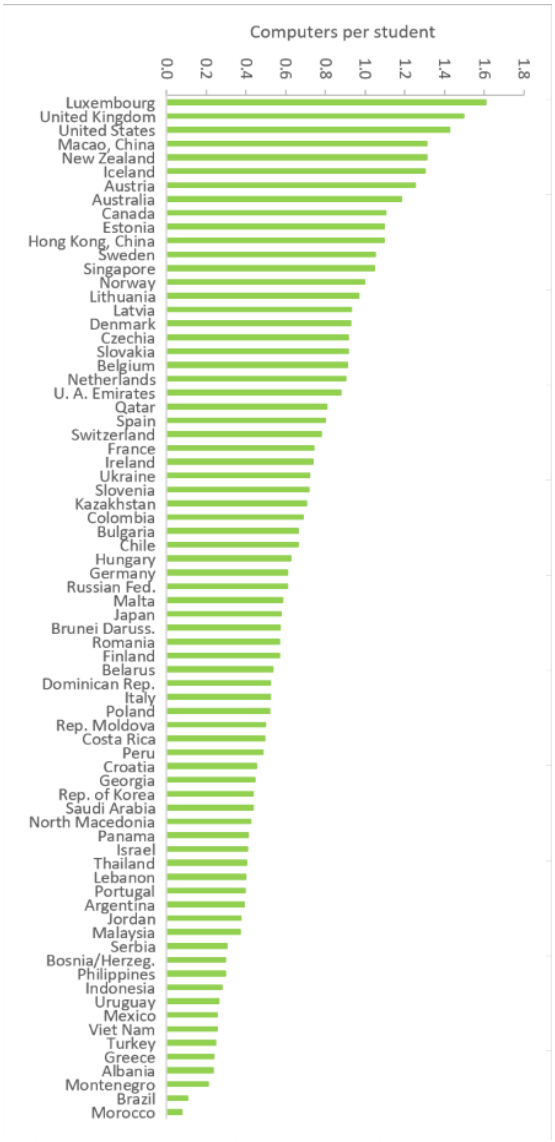
En revanche, au Royaume-Uni et au Luxembourg, le nombre d'ordinateurs par élève a presque doublé. Les élèves disposent donc d'un accès plus important aux ressources éducatives en ligne.

[5] Connectivité pour les réfugiés – Page d'accueil. Disponible sur : https://refugeeconnectivity.org/

[6] Nations Unies – Connecter les réfugiés : pourquoi l'inclusion numérique ne doit pas être laissée pour compte. (Publié le 9 décembre 2025)

[7] UNESCO - Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023, La technologie dans l'éducation : qui est aux commandes ? Disponible à l'adresse : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388893/PDF/388893fre.pdf.multi

Les élèves des pays ayant un meilleur accès aux ressources numériques disposent de davantage de possibilités pour développer les compétences numériques nécessaires à l'emploi, accéder à des ressources éducatives en ligne et participer à des cours fondés sur la technologie.



À l'inverse, les élèves des pays ayant un accès plus limité aux ressources numériques peuvent rencontrer des difficultés à suivre un enseignement en ligne. De plus, ils peuvent être désavantagés sur le marché du travail en raison de possibilités limitées de développer leurs compétences numériques.

Ce que ce graphique ne montre pas, ce sont les réalités sous-jacentes des enfants vivant dans des environnements disposant de peu de ressources. Certains doivent partager un téléphone portable ou disposent d'une connexion Internet limitée ou de mauvaise qualité. De même, les enseignants des pays disposant de faibles ressources ne sont pas toujours formés à l'utilisation des ordinateurs ni à la manière d'aider les enfants à accéder à Internet.

Source : *Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2020)*

La fracture numérique dans les pays touchés par les conflits et les situations d'urgence

Les conflits aggravent la fracture numérique d'une manière qui dépasse les écarts mondiaux habituels en matière d'accès. Même lorsque l'accès à Internet existe techniquement, il est rarement utilisable de manière équitable. Les personnes déjà les plus défavorisées, notamment les femmes, les réfugiés et les populations rurales sont encore davantage exclues.

TRAITÉS ET ÉVÉNEMENTS PERTINENTS DE L'ONU

14/12/1960

Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement.

Cette convention a été adoptée afin de garantir l'égalité des chances en matière d'éducation et d'éliminer les discriminations, notamment à l'ère numérique.

20/11/1989

Convention relative aux droits de l'enfant — ONU

L'article 28 de cette convention adoptée par l'ONU souligne l'importance de la contribution des États à l'élimination de l'ignorance et de l'analphabétisme dans le monde, ainsi qu'à la facilitation de l'accès aux connaissances scientifiques et techniques et aux méthodes d'enseignement modernes.

12/12/2006

Convention relative aux droits des personnes handicapées

L'article 24 de cette convention aborde la question de l'inclusion des personnes handicapées dans l'éducation en demandant aux États de garantir un système éducatif inclusif à tous les niveaux.

SOLUTIONS POSSIBLES

I) Garantir un accès abordable aux appareils numériques

L'une des principales causes de la fracture numérique est le coût élevé des appareils numériques. En subventionnant ces appareils, tels que les ordinateurs et les tablettes, notamment pour les élèves économiquement défavorisés, les États pourraient garantir une égalité des possibilités d'apprentissage.

Les entreprises pourraient également proposer des abonnements à des applications pertinentes, comme Microsoft, à prix réduit ou gratuitement afin qu'elles puissent être utilisées par les élèves et les établissements scolaires.

En outre, les États pourraient encourager le recyclage et la remise en état des appareils électroniques. Cela pourrait être réalisé par la mise en place de programmes gouvernementaux visant à collecter, réparer et redistribuer des appareils numériques usagés, tout en réduisant la quantité de déchets électroniques produits.

Cependant, la technologie devrait uniquement être utilisée comme un outil d'apprentissage et ne devrait en aucun cas remplacer complètement l'enseignant, en particulier pour les jeunes élèves. Récemment, la Finlande, un pays qui avait fortement développé sa politique de numérisation dix ans auparavant, a réévalué cette approche après la baisse des résultats aux évaluations des acquis scolaires du programme PISA et en raison des inquiétudes exprimées par des neuropsychologues concernant la concentration, le sommeil et l'augmentation de l'anxiété chez les enfants, qui seraient liées à une utilisation excessive des écrans. Ainsi, même l'un des systèmes éducatifs les plus avancés au monde sur le plan numérique réévalue l'idée selon laquelle davantage de technologie entraîne automatiquement de meilleurs résultats scolaires.

II) Améliorer la littératie numérique

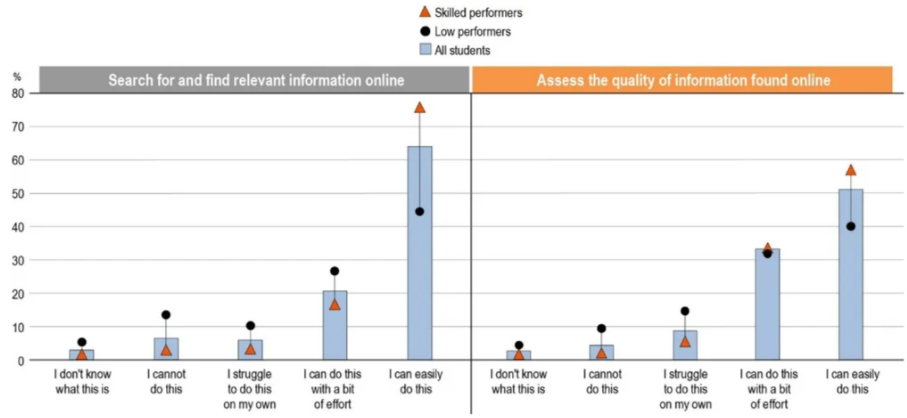
Afin que les jeunes puissent bénéficier de possibilités d'emploi décentes sur le marché du travail futur, les compétences numériques sont indispensables. Elles ne peuvent être acquises qu'avec un certain niveau de littératie numérique.

Il faudrait également garantir la formation continue des enseignants à l'utilisation de la technologie comme outil d'apprentissage. Cela permettrait aux enseignants d'intégrer la technologie à leurs pratiques pédagogiques, de mieux accompagner les élèves dans l'utilisation des appareils et de leur apprendre à utiliser Internet en toute sécurité.

L'OCDE a publié le graphique ci-dessous, qui mesure le sentiment d'efficacité personnelle des élèves concernant leurs compétences numériques. Moins de 50% des élèves ayant les compétences les plus faibles ont déclaré pouvoir rechercher et trouver facilement des informations pertinentes en ligne, ainsi qu'évaluer la qualité des informations trouvées sur Internet.

Les États pourraient donc intégrer la littératie numérique à leurs systèmes éducatifs nationaux afin de permettre aux élèves de développer ces compétences dès leur plus jeune âge. Il est également essentiel que les jeunes puissent se protéger dans le monde numérique. C'est pourquoi les programmes scolaires pourraient enseigner la cybersécurité et la sécurité en ligne.

Cette solution pourrait non seulement encourager une utilisation responsable d'Internet, mais également renforcer la confiance des élèves dans l'utilisation des technologies numériques.



Source: *Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) PISA 2022 Database*

III) Renforcement des systèmes éducatifs dans les pays à faible revenu pour améliorer l'accès au numérique et l'inclusion de manière équitable à l'échelle mondiale.

L'inclusion numérique et la réduction de la fracture numérique ne peuvent pas être traitées de manière isolée, en particulier dans les pays à faible revenu qui peinent encore à financer les éléments fondamentaux d'un système éducatif fonctionnel. Il s'agit notamment des salaires des enseignants, de la construction d'un nombre suffisant de salles de classe et de latrines, ainsi que de la formation des enseignants.

Cette situation est particulièrement vraie dans les pays où les familles peinent à satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment en matière de nourriture, de logement et de sécurité, en raison de déplacements constants causés par des conflits armés, comme dans l'est de la République démocratique du Congo.

La mise en place d'une aide et d'investissements pluriannuels et durables de la part des pays à revenu élevé permettrait d'aider les ministères de l'Éducation des pays à faible revenu à renforcer leurs propres systèmes éducatifs et à relever différents défis, y compris — mais pas uniquement — celui de l'inclusion numérique.

Cette approche est beaucoup plus durable que le financement de projets d'éducation numérique à court terme, qui prennent fin lorsque les financements cessent et qui ne sont pas viables à long terme.

QUESTIONS GUIDÉES

- Comment l'éducation numérique peut-elle atteindre les élèves réfugiés ou déplacés ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils fournir un accès fiable à Internet aux communautés isolées ?
- Comment les outils numériques peuvent-ils mieux soutenir les apprenants en situation de handicap ?
- Comment l'éducation numérique peut-elle rester inclusive pendant les situations d'urgence, telles que les pandémies ou les catastrophes naturelles ?
- Quels obstacles empêchent les élèves de bénéficier de l'éducation numérique ?
- Comment la technologie peut-elle réduire les inégalités éducatives au lieu de les renforcer ?

BIBLIOGRAPHIE

Sites Internet

- **Union Internationale des Telecommunications (UIT)**

 https://www.itu.int/en/mediacentre/backgrounders/Pages/digital-inclusion-of-youth.aspx#/fr

- **Nations Unies (ONU)**

 https://www.un.org/digital-emerging-technologies/sites/www.un.org.digital-emerging-technologies/files/general/Definition_Digital-Inclusion.pdf

 https://unterm.un.org/unterm2/fr/

 https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child?utm_source=

 https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities?utm_source=

 UN-Habitat, Addressing the Digital Divide

 Connectivity for Refugees (ITU/UNHCR/GSMA)

- **Bureau des technologies de l'information et des communications (OICT)**

 https://unite.un.org/en/about-oict

- **UNESCO**

 https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388893

 https://www.unesco.org/fr/right-education/convention-against-discrimination?utm_source=

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
https://www.oecd.org/en/publications/pisa-2022-results-volume-v_c2e44201-en/full-report/component-18.html?utm_source

- **Reuters (Elviira Luoma and Anne Kauranen)**, Books in, screens out: some Finnish pupils go back to paper after tech push (September 2024)
 Finnish Government, PISA 2022 performance fell both in Finland and in nearly all other OECD countries